

ASSURANCE DU PERSONNEL COMMUNAL

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CV076	1 jour	Bases	Classe virtuelle	530,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

- Du 11/06/2025 au 11/06/2025

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la sélection des risques
- Obtenir les informations stratégiques liées à la sinistralité
- Utiliser la « feuille de calcul sinistralité »
- Communiquer avec le prospect sur une sinistralité excessive

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques, méthodologiques

Quizz de fin de classe virtuelle permettant d'attester des compétences acquises

Questions/réponses, interactivité, échanges avec les experts souscription, prise en main de la feuille Excel, mise en œuvre de la feuille de calcul via des cas pratiques, retour sur les analyses effectuées

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance , formateur expert de l'Ipass.

PROGRAMME

A. Comprendre les enjeux de la sélection des risques en APC

Le S/P cible, combien et pourquoi ?

B. Obtenir les informations liées à la sinistralité

1. Questions essentielles

2. Demander la statistique sinistres avant devis, comment le justifier ?

C. Analyser la feuille de sinistralité

1. Quelles données renseigner ?

2. Comment interpréter les résultats

D. Communiquer sur la sinistralité excessive

1. Information objective

2. Présentation commerciale des informations

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Souscripteurs et réseaux commerciaux marché des collectivités

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

530,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 01/02/2026 à 20:08